

FORMULAIRE DE DEMANDE DE MATCH AMICAL 2022/2023

Club recevant :

Catégorie :

Club visiteur :

Club organisateur si différent du club recevant : (Dans ce cas précis, l'organisateur, et donc le demandeur, sera ce club d'accueil.)

Date et heure de la rencontre :

Terrain :

Correspondant responsable de la demande :

Club demandeur :

Date :

Nom et signature :

Cachet du club :

Rappel : Toute demande doit être transmise à la Commission des épreuves au moins 10 jours avant la rencontre.

Un match amical se joue entre deux équipes de clubs différents et doit obligatoirement être déclaré et validé par la Ligue accueillante afin que les participants soient assurés. La validation de cette demande entraînera la désignation d'un arbitre.

Ce document n'est pas valable pour les demandes de match amical contre une équipe étrangère.

Validation de la rencontre

Accordée

Sous réserve du respect des conditions définies dans les règlements généraux de la FFR et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et de la situation sanitaire.

L'accord entraînera automatiquement la désignation d'un arbitre sous réserve de disponibilité.

Chaque participant à la rencontre devra être affilié pour la saison en cours.

Refusée

Motif :

Date :

Signature du Secrétaire Général ou de son délégué :

cachet :